ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

31 décembre 2021

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Harvest Portfolio Group Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville, Canada
Le 15 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L’associé responsable de la mission d’audit au terme de laquelle le présent rapport de l’auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 15 mars 2022

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE Aux 31 décembre	2021	2020
Actif		
Actif courant		
Placements	27 218 243 $	26 035 300 $
Trésorerie	831 194	274 952
Dividendes à recevoir	117 093	106 651
Souscriptions à recevoir	-	220 540
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	18 851	529 892
	28 185 381	**27 167 335**
Passif		
Passif courant		
Montants à payer pour l'achat de titres	-	215 539
Distributions à payer (note 4)	145 653	119 655
Montant à payer pour les options vendues	152 214	13 247
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	72 236	-
	370 103	**348 441**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**27 815 278 $**	**26 818 894 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	25 539 606 $	25 312 295 $
Série U (CAD)	2 275 672	1 506 599
Série U (USD)	1 799 021	1 183 596
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série A	9 027 271	11 477 271
Série U	535 770	460 770
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	2,83 $	2,21 $
Série U (CAD)	4,25	3,27
Série U (USD)	3,36	2,57

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	1 174 075 $	1 117 930 $
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	2 498 127	(8 476 711)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	5 156 283	(840 727)
Gain (perte) net sur les placements	8 828 485	(8 199 508)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	87 385	262 277
Gain (perte) de change net réalisé	473 210	(16 796)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	(42 560)	64 590
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(581 856)	249 011
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(63 821)	559 082
Revenu total (montant net)	**8 764 664 $**	**(7 640 426) $**
Charges (note 5)		
Frais de gestion	259 005 $	189 710 $
Retenues d'impôts	112 642	108 414
Coûts de l'information aux porteurs de parts	35 594	36 834
Honoraires d'audit	26 163	29 139
Honoraires des agents des transferts	11 491	6 812
Droits de garde et frais bancaires	48 031	52 724
Frais du comité d'examen indépendant	1 471	1 665
Droits de dépôt	23 652	26 806
Frais juridiques	11 028	4 969
Coûts de transactions (note 9)	71 005	98 243
Total des charges	**600 082**	**555 316**
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(58 385)	-
Total des charges (net)	**541 697**	**555 316**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**8 222 967 $**	**(8 195 742) $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série A**	7 607 924 $	(7 459 772) $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série U**	615 043	(735 970)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – **série A (note 4)**	0,80 $	(0,93) $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – **série U (note 4)**	1,14	(1,85)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
TOUTES LES SÉRIES

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**26 818 894 $**	**22 387 028 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**8 222 967 $**	**(8 195 742) $**
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	9 179 068	19 393 980
Rachat de parts rachetables	(15 096 793)	(3 820 938)
Opérations sur parts rachetables, montant net	**(5 917 725) $**	**15 573 042 $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(560 552)	-
Remboursement de capital	(748 306)	(2 945 434)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(1 308 858) $**	**(2 945 434) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**27 815 278 $**	**26 818 894 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	**2021**	**2020**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**25 312 295 $**	**20 256 020 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**7 607 924 $**	**(7 459 772) $**
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 530 115	17 968 862
Rachat de parts rachetables	(14 690 183)	(2 690 798)
Opérations sur parts rachetables, montant net	**(6 160 068) $**	**15 278 064 $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(515 505)	-
Remboursement de capital	(705 040)	(2 762 017)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(1 220 545) $**	**(2 762 017) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**25 539 606 $**	**25 312 295 $**

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	**2021**	**2020**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	**1 506 599 $**	**2 131 008 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**615 043 $**	**(735 970) $**
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	648 953	1 425 118
Rachat de parts rachetables	(406 610)	(1 130 140)
Opérations sur parts rachetables, montant net	**242 343 $**	**294 978 $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(45 047)	-
Remboursement de capital	(43 266)	(183 417)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(88 313) $**	**(183 417) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	**2 275 672 $**	**1 506 599 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 222 967 **$**	(8 195 742) **$**
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	724	745
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(2 498 127)	8 476 711
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	(87 385)	(262 277)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(5 156 283)	840 727
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	42 560	(64 590)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	581 856	(249 011)
Produit de la vente de placements**	15 485 835	15 108 205
Achat de placements**	(15 078 694)	(13 044 818)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(9 021)	(34 614)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	**1 504 432 $**	**2 575 336 $**
Activités de financement**		
Produit de l'émission de parts rachetables	295 616	102 243
Rachat de parts rachetables	39 778	14 937
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(1 282 860)	(2 985 482)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(947 466) $**	**(2 868 302) $**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	556 966	(292 966)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(724)	(745)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	274 952	568 663
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**831 194 $**	**274 952 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	1 050 991 **$**	975 311 **$**

* Inclus dans les activités d'exploitation
** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2021

Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
	ACTIONS			
	Énergie			
40 036	BP PLC, CAAE	1 338 520	1 348 637	4,9
27 731	Canadian Natural Resources Limited	1 007 742	1 482 222	5,3
9 459	Chevron Corporation	1 194 343	1 404 112	5,0
15 279	ConocoPhillips	988 836	1 395 035	5,0
27 668	Enbridge Inc.	1 279 171	1 367 076	4,9
42 092	Eni S.p.A., CAAE	1 252 772	1 472 204	5,3
12 489	EOG Resources, Inc.	1 065 815	1 403 333	5,0
42 234	Equinor ASA, CAAE	1 058 945	1 406 651	5,1
16 695	Exxon Mobil Corporation	1 123 663	1 292 231	4,6
12 976	Hess Corporation	1 016 590	1 215 128	4,4
32 286	HollyFrontier Corporation	1 178 455	1 338 741	4,8
40 931	Murphy Oil Corporation	1 454 590	1 351 863	4,9
29 851	Ovintiv Inc.	1 007 151	1 272 513	4,6
39 649	Corporation Parkland	1 475 537	1 378 596	5,0
34 999	Pembina Pipeline Corporation	1 204 816	1 342 911	4,8
14 416	Phillips 66	1 373 431	1 321 346	4,8
24 251	Royal Dutch Shell PLC, CAAE	1 247 670	1 331 351	4,8
21 607	Corporation TC Énergie	1 271 442	1 271 140	4,6
23 250	TotalEnergies SE, CAAE	1 378 540	1 454 623	5,2
14 404	Valero Energy Corporation	1 178 107	1 368 530	4,9
	Total des actions	**24 096 136**	**27 218 243**	**97,9**

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2021

Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
	OPTIONS			
	Énergie			
(7 900)	BP PLC – janv. 2022 à 27 USD	(7 335)	(4 797)	-
(8 200)	Canadian Natural Resources Limited – janv. 2022 à 52 CAD	(10 168)	(18 573)	(0,1)
(2 800)	Chevron Corporation – janv. 2022 à 115 USD	(12 276)	(14 274)	(0,1)
(3 000)	ConocoPhillips – janv. 2022 à 70 USD	(9 284)	(12 599)	(0,1)
(2 700)	Enbridge Inc. – janv. 2022 à 48 CAD	(2 025)	(3 645)	-
(8 300)	Eni S.p.A. – janv. 2022 à 27,5 USD	(6 957)	(9 029)	-
(1 800)	EOG Resources, Inc. – janv. 2022 à 87 USD	(6 847)	(9 107)	-
(3 300)	Exxon Mobil Corporation – janv. 2022 à 62,5 USD	(5 404)	(3 423)	-
(1 900)	Hess Corporation – janv. 2022 à 75 USD	(6 248)	(4 999)	-
(4 700)	HollyFrontier Corporation – janv. 2022 à 32 USD	(9 394)	(9 215)	(0,1)
(8 100)	Murphy Oil Corporation – janv. 2022 à 27,5 USD	(10 445)	(7 070)	-
(2 900)	Ovintiv Inc. – janv. 2022 à 32 USD	(7 853)	(9 538)	(0,1)
(5 800)	Corporation Parkland – janv. 2022 à 35 CAD	(2 230)	(3 480)	-
(3 400)	Pembina Pipeline Corporation – janv. 2022 à 39 CAD	(1 802)	(1 020)	-
(2 100)	Phillips 66 – janv. 2022 à 72,5 USD	(6 770)	(5 977)	-
(4 700)	Royal Dutch Shell PLC – janv. 2022 à 42,5 USD	(7 697)	(8 769)	-
(2 100)	Corporation TC Énergie – janv. 2022 à 60 CAD	(903)	(735)	-
(4 600)	TotalEnergies SE – janv. 2022 à 50 USD	(5 338)	(5 528)	-
(2 800)	Valero Energy Corporation – janv. 2022 à 70 USD	(9 388)	(20 436)	(0,1)
	Total des options	**(128 364)**	**(152 214)**	**(0,6)**
	Total des placements	**23 967 772**	**27 066 029**	**97,3**
	Contrats de change à terme (note 6)		**(53 385)**	**(0,2)**
	Autres actifs, moins les passifs		**802 634**	**2,9**
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		**27 815 278**	**100,0**

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

NOTES ANNEXES

31 décembre 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 24 septembre 2014 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 21 octobre 2014. Le 21 octobre 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 3 650 000 parts de série A à un prix de 10,00 $ par part, pour un produit brut de 36 500 000 $ et sur 218 170 parts de série U à 10,00 USD par part, pour un produit brut de 2 181 700 USD (2 448 849 CAD). Le 20 novembre 2014, une option de surallocation visant l'acquisition de 57 000 parts de série A supplémentaires a été exercée à un prix de 10,00 $ par part, pour un produit brut de 570 000 $. Le 2 juin 2016, le Fonds a effectué un placement secondaire de 775 000 parts de série A, à un prix de 6,00 $ par part, pour un produit brut de 4 650 000 $. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 116 250 parts a été exercée à un prix de 6,00 $ par part, pour un produit brut de 697 500 $. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions[1] des leaders du secteur de l'énergie[1]. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équipondéré composé d'actions de 20 leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement[1] ayant une capitalisation boursière d'au moins 5 G$[2] au moment de l'investissement.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (FNB). La conversion a eu lieu le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été changé pour Energy Leaders Plus Income ETF. Les parts des séries A et U se négocient depuis comme des parts de FNB sous les symboles HPF et HPF.U. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas négociées avant la conversion.

Le 14 juin 2018, le fonds Energy Leaders Plus Income ETF est devenu le FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2022.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2021 et 2020, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur,

[1] Voir le prospectus daté du 15 juin 2021 du Fonds.

[2] La capitalisation boursière était de 10 G$ avant le 15 juin 2020.

le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables
Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie
La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus
Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents
Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains (pertes) réalisés et latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

Conversion des devises
Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme
Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global, et affectés à la série A jusqu'à ce que les contrats soient dénoués ou partiellement réglés.

Compensation des instruments financiers
Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables
La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série (à l'exception des contrats à terme, qui sont uniquement attribués à la série A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options
Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

Estimations comptables et jugements critiques
Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

   Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

   Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la TSX sous les symboles HPF et HPF.U. Avant la conversion en FNB, les parts de série U n'étaient pas négociées. Au 31 décembre 2021, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient respectivement à 2,82 $ et à 3,35 USD (2,22 $ pour la série A et 2,56 USD pour la série U au 31 décembre 2020).

Souscriptions et rachats
Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts rachetées;
b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts rachetées.

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Série A	Série U
Total en circulation au 1er janvier 2020	**4 902 271**	**360 770**
Parts rachetables émises	7 875 000	400 000
Parts rachetables rachetées	(1 300 000)	(300 000)
Total en circulation au 31 décembre 2020	**11 477 271**	**460 770**
Parts rachetables émises	3 050 000	175 000
Parts rachetables rachetées	(5 500 000)	(100 000)
Total en circulation au 31 décembre 2021	**9 027 271**	**535 770**

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevé à 9 468 093 parts pour la série A (8 034 170 parts en 2020) et à 540 496 parts pour la série U (398 338 parts en 2020).

Distributions
Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant. Le montant total des distributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est établi à 1 308 858 $, dont 1 220 545 $ pour la série A (2 762 017 $ en 2020) et 88 313 $ pour la série U (183 417 $ en 2020).

Au cours de l'exercice, le gestionnaire a annoncé, pour toutes les séries du Fonds, une hausse des distributions mensuelles de 0,01 $ par part à 0,015 $ par part à compter de novembre 2021.

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires des séries A ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion
Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation
Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges
Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 13 442 $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (15 464 $ en 2020) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions
Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 ou 2020. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le gestionnaire a absorbé 58 385 $ du total des charges du Fonds (néant en 2020). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises, pour la série A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2021					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	8 205 385 CAD	6 475 000 USD	14 726 $	0,7891
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	1 506 541 CAD	1 200 000 USD	(11 419) $	0,7965
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	2 205 728 CAD	1 790 000 USD	(58 563) $	0,8115
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	1 270 000 USD	1 623 488 CAD	(16 980) $	1,2783
Banque Royale du Canada notation AA	19 janvier 2022	8 209 510 CAD	6 475 000 USD	18 851 $	0,7887
Total				**(53 385) $**	

Au 31 décembre 2020					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
Banque Royale du Canada notation AA-	14 janvier 2021	1 504 957 CAD	1 150 000 USD	41 205 $	0,7641
Banque Royale du Canada notation AA-	14 janvier 2021	7 608 272 CAD	5 800 000 USD	225 872 $	0,7623
Banque Royale du Canada notation AA-	14 janvier 2021	1 832 859 CAD	1 410 000 USD	38 172 $	0,7693
Banque Nationale du Canada notation A	14 janvier 2021	7 607 042 CAD	5 800 000 USD	224 643 $	0,7625
Total				**529 892 $**	

Compensation des contrats de change à terme
Au 31 décembre 2021, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2020, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait à ces critères. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés au 31 décembre 2021 et qui n'ont pas été compensés au 31 décembre 2020. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

31 décembre 2021			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts**	**Montant admissible à la compensation**	**Montants compensés nets**
Actifs dérivés	33 577 $	(14 726) $	18 851 $
Passifs dérivés	(86 962) $	14 726 $	(72 236) $

31 décembre 2020			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts**	**Montant admissible à la compensation**	**Montants compensés nets**
Actifs dérivés	529 892 $	-	529 892 $
Passifs dérivés	-	-	-

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et a eu des conséquences sur l'économie mondiale. L'émergence récurrente de variants continue d'alimenter l'incertitude concernant l'économie mondiale. Bien que les marchés des capitaux aient enregistré de solides performances au cours de la dernière année, cette incertitude pourrait avoir des répercussions sur le rendement des placements, ce qui pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2021, 97,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (97,1 % au 31 décembre 2020) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 1 360 912 $ (1 301 765 $ au 31 décembre 2020).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2021				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar américain	20 766 719 $	18 557 061 $	2 209 658 $	7,9

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2020				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar américain	18 967 370 $	18 023 238 $	944 132 $	3,5

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 20 251 537 $ (18 722 930 $ au 31 décembre 2020) et à 515 182 $ (244 440 $ au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 110 483 $ (47 207 $ au 31 décembre 2020), ou 0,4 % (0,2 % au 31 décembre 2020), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers
Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	20 204 776	-	-	20 204 776
CAAE	7 013 467	-	-	7 013 467
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	18 851	-	18 851
Total des actifs financiers	**27 218 243**	**18 851**	**-**	**27 237 094**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(72 236)	-	(72 236)
Options	(152 214)	-	-	(152 214)
Total des passifs financiers	**(152 214)**	**(72 236)**	**-**	**(224 450)**

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2020				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	21 220 588	-	-	21 220 588
CAAE	4 814 712	-	-	4 814 712
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	529 892	-	529 892
Total des actifs financiers	**26 035 300**	**529 892**	**-**	**26 565 192**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(13 247)	-	-	(13 247)
Total des passifs financiers	**(13 247)**	**-**	**-**	**(13 247)**

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2021 et 2020 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration
Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	48,0	51,9
Canada	24,6	27,3
Italie	5,3	-
France	5,2	5,2
Norvège	5,1	-
Royaume-Uni	4,9	5,1
Pays-Bas	4,8	4,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,9	2,0
Contrats de change à terme	(0,2)	1,0
Options	(0,6)	(0,1)
Chine	-	2,8
Total	**100,0**	**100,0**

Segment de marché :

Au	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
Énergie	97,9	97,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,9	2,0
Contrats de change à terme	(0,2)	1,0
Options	(0,6)	(0,1)
Total	**100,0**	**100,0**

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 18 181 409 $ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Aucune perte autre qu'en capital ne peut être déduite des revenus des années ultérieures.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2021 et 2020.

Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Téléc. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.